

Réf: Dossier N° 042097

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ABITHAL »

Siège social Abidjan, Abobo, AKEIKOI EN FACE DE LA STATION
ORIX, Lot 326, Ilot 37

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/08/2021 , et enregistrés au CEPICI le 17/09/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ABITHAL »

Objet : TRANSPORT , BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS,
DIVERS

LA PRISE DE PARTICIPATION EN TOUS PAYS ET, SOUS QUELQUE FORME QUE CE SOIT DANS TOUTE ENTREPRISE OU SOCIETE, NATIONALE OU INTERNATIONALE, DONT LES ACTIVITES OU L'INDUSTRIE SERAIENT SIMILAIRES A CELLES DE LA PRESENTE SOCIETE OU DE NATURE A EN FAVORISER LE DEVELOPPEMENT. Et généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus définis, susceptibles d'en faciliter l'application ou le développement, le tout tant pour elle-même que pour le compte de tiers.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Abobo, AKEIKOI EN FACE DE LA STATION
ORIX, Lot 326, Ilot 37

Dirigeant(s) : M ASSI NIANGORAN RIGOBERT (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-08110 du 13/12/2021 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°39921/GTCA/RC/2021 du 13/12/2021

